

Plan de développement de l'agriculture biologique Nord-Pas de Calais  
**14<sup>ème</sup> signataire pour la charte d'engagement en faveur de la filière bio**

**Point presse**  
Jeudi 6 octobre à 12h30  
CCI Grand Lille



En présence de :

**Jean-Louis ROBILLARD**, Vice-président du Conseil régional chargé de l'alimentation, de la régionalisation de l'agriculture et de la ruralité,  
Et d'un représentant des Moulins Waast signataire de la charte d'engagement en faveur des filières agrobiologiques du Nord-Pas de Calais

Dans le cadre des Journées Annuelles du Développement Durable et Entreprises (JADDE), le Conseil régional Nord-Pas de Calais organise **une réunion du Club d'Entreprises Bio le jeudi 6 octobre à la CCI Grand Lille sur le thème**

**« Entreprendre autrement – de nouvelles organisations pour mieux répondre à la demande et mieux réguler l'offre »** en partenariat avec A Pro Bio et le Pôle de Ressources, de Promotion et de Développement de la filière Bio en Nord-Pas de Calais.

Ce club d'entreprises bio Nord-Pas de Calais a été créé dans le but d'améliorer la coordination entre les opérateurs économiques d'une même filière et de filières complémentaires. Il permet également de mieux identifier les besoins de chaque filière pour accélérer leur structuration régionale ou supra-régionale.

### **14 adhérents à la charte d'engagement d'approvisionnement auprès des agriculteurs biologiques**

A l'issue de la réunion, **un représentant des Moulins Waast de l'agroalimentaire signera une charte d'engagement avec le Conseil régional Nord Pas-de Calais** pour s'approvisionner auprès des agriculteurs biologiques de la région dans le cadre du Plan de Développement de l'agriculture biologique. Les Moulins Waast s'ajoute aux 13 autres signataires de la charte mise en place en décembre 2010.

Cette démarche volontariste engagée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais est destinée à dynamiser la filière « bio » pour augmenter le nombre de producteurs certifiés en agriculture biologique. Des actions de rapprochement entre l'offre et la demande sont développées. La Région mobilise des prestataires qui travaillent auprès des agriculteurs pour qu'ils développent leur production biologique et soient capables de fournir l'entreprise concernée si les conditions de vente leur paraissent intéressantes. Le dispositif est proposé par la Région Nord-Pas de Calais à toute entreprise agroalimentaire qui souhaite développer son approvisionnement régional en produits issus de l'agriculture biologique.

### **L'agriculture biologique en Nord-Pas de Calais, c'est...**

**4560 ha de surface en agriculture biologique** soit 0,7% de la surface totale en agriculture du territoire régional en 2010

**125 entreprises** collectent ou transforment des produits bio en 2010

**14 industries agro-alimentaires** ont signé une charte d'engagement avec la Région Nord-Pas de Calais pour structurer les filières agrobiologiques régionales depuis 2010.

Plus de **200 fermes certifiées ou en cours de conversion** en agriculture biologique en 2010

En 2010, **181 agriculteurs biologiques** ont bénéficié d'une aide régionale pour leur certification annuelle au label Agriculture Biologique

Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecalais.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 03

[celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr](mailto:celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 82

[antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 12

[www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)

### Programme du 6 octobre

**10h30 – Ouverture par Jean-Louis Robillard**, Vice-président du Conseil régional chargé de l'alimentation, de la régionalisation de l'agriculture et de la ruralité.

#### **10h45 – Débat**

Une autre façon d'entreprendre : la Société Coopérative d'Intérêt Collective (SCIC)

Véronique Ducombs → SCIC RESTOBIO Midi Pyrénées

Jean-Marc Florin → Union Régionale des Sociétés Coopératives de Production

#### **11h15 – Echange avec les participants**

#### **11h45 – Conclusions et prospectives**

**12h – Présentation de projets locaux et signature de nouvelle charte entre la Région et un nouvel opérateur économique**

### Zoom sur les JADDE, les 5 et 6 octobre

La 8<sup>ème</sup> édition des Journées Annuelles du Développement Durable et Entreprises est organisée par la CCI Grand Lille en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais et la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement).

Durant ces deux jours, les entreprises et les collectivités locales peuvent y découvrir des solutions opérationnelles pour mettre en œuvre une démarche de développement durable. Les conférences proposées sous forme de témoignages, de plénière ou de cycle d'ateliers abordent les 3 champs indissociables du développement durable : développement économique, progrès social et sociétal et la préservation de l'environnement.

Dans le cadre des JADDE, le Conseil régional Nord-Pas de Calais propose deux conférences :

**Jeudi 6 octobre – CCI Grand Lille**

**9h – 10h15 : Comment éclairer le choix des consommateurs et leur donner confiance ?**

**Jeudi 6 octobre – CCI Grand Lille**

**14h / 15h15 : Innovations dans les filières agroalimentaires en lien avec le développement durable : réelles innovations ou simples adaptations ?**

Contacts presse :

[peggy.collette@nordpasdecalais.fr](mailto:peggy.collette@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 03

[celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr](mailto:celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 82

[antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr](mailto:antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr) / 03 28 82 53 12

[www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr)